

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2006)
Heft: 199-200

Artikel: Cinq cents ans!
Autor: Roesch, Martine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cinq cents ans !

Commencée l'an dernier, la commémoration des 500 ans de la garde suisse pontificale va se poursuivre avec éclat par de nombreuses manifestations en cette année 2006. En 1506, la fondation de la garde eut lieu dans un contexte européen bien différent du nôtre : la vie de la garde a connu des moments tragiques, la garde elle-même a été dissoute, mais elle demeure finalement à ce jour la plus ancienne armée du monde et le seul des quatre corps pontificaux qui ont existé au cours des siècles.

La papauté au début du XVI^e siècle

Au début du XVI^e siècle, la papauté a derrière elle une histoire longue et mouvementée. Après la conversion au christianisme de l'empereur Constantin en 330, la primauté de l'évêque de Rome est reconnue, non sans difficultés, au cours des

siècles. Les relations entre les papes et les souverains temporels sont parfois houleuses, voire gravement conflictuelles et, au début du XVI^e siècle, la puissance spirituelle du pape s'affirme désormais à côté, voire au-dessus de la puissance temporelle des rois et empereurs. Les papes qui se succèdent à la période de la Renaissance

vont participer activement au renouveau : ils seront en majorité de fortes personnalités, imposant de nouveau Rome comme centre des arts et de la chrétienté et ne dédaigneront pas d'être engagés dans les conflits entre les autres souverains de l'époque. Les conflits internes à la papauté ne manquent pas non plus, et Giuliano della

Rovere, qui va devenir pape sous le nom de Jules II en 1503 avait pressé en son temps le roi de France Charles VIII de convoquer un concile dans le but de destituer le pape Alexandre VI Borgia. C'est donc dans ce contexte agité que Jules II va faire appel aux Suisses.

Jules II le pape « terrible »



Le pape Jules II (1503-1513)
d'après un tableau de Raphaël.

Souverain pontife, chef politique et militaire, il fut également un grand mécène.

Deux ans après la constitution de la Garde Suisse, il commanda les fresques de la chapelle Sixtine à Michel-Ange : le 10 Mai 1508, celui-ci grimpait sur l'échafaudage sur lequel il devait travailler pendant 4 ans.

Commémorations

Cérémonies :

Les commémorations ont débuté l'année dernière, mais c'est lors de cette année 2006, année du jubilé, qu'elles prennent une solennité particulière :

Le 22 janvier, pour l'anniversaire de l'arrivée à Rome, ont eu lieu deux messes solennelles à Rome et à Fribourg, où plus de mille personnes ont participé à la messe précédée d'un défilé de 80 ex-gardes en uniforme. Quelque 500 anciens gardes pontificaux suisses avaient également fait le déplacement ; à la cathédrale St-Nicolas, le ministre suisse de la défense Samuel Schmid a remercié les gardes de s'acquitter fidèlement de leur devoir. Le pape les a bénis par satellite.

Un colloque sera organisé le 25 mars à l'abbaye de Saint-Maurice.

Du 7 avril au 4 mai : 80 anciens gardes se lanceront sur les traces de leurs prédécesseurs, pour une longue marche de 723 kilomètres. Ils partiront de Bellinzona, en Suisse, jusqu'à Rome, en passant par Milan.

La fin officielle des cérémonies aura lieu le 6 mai avec la prestation de serment des cadets.

Timbres et monnaies :

Une émission conjointe Suisse-Vatican de deux timbres marquera les 500 ans de la garde suisse pontificale. La réalisation de ces deux timbres a été confiée à un ancien garde suisse, Rudolf Mirer, 68 ans, qui a fait son service dans la garde suisse pontificale au moment du concile Vatican II, de 1963 à 1964. Le premier timbre, d'une valeur de 85 centimes suisses ou 62 centimes d'euro, représente la relève de la garde. Le deuxième, d'une valeur de 1 franc suisse ou 80 centimes d'euro, représente l'appel de la garde.



Monnaie :

La Suisse consacre une pièce de monnaie de 20 francs à l'événement. À l'occasion de la marche de Bellinzona à Rome deux autres monnaies du Vatican seront frappées, l'une en or, et à l'effigie de Jules II, l'autre en argent, représentant Benoît XVI. Enfin, une médaille officielle du Saint-Siège sera remise aux gardes en service.

La Confédération au début du XVI^e siècle

À cette époque, les Suisses jouent également leur rôle, quelque peu compliqué, dans l'histoire européenne, les intérêts de ces mercenaires au service de différents souverains étant parfois contradictoires entre eux, et/ou contradictoires avec les intérêts de la Confédération. Les relations avec la France sont symboliques de cette complexité : l'alliance franco-suisse a débuté après la défaite des Confédérés le 21 août 1444, à Saint-Jacques-sur-la-Birse près de Bâle. Après Marignan, c'est la signature à Fribourg de la Paix perpétuelle le 29 novembre 1516 qui sera suivie le 5 mai 1521 par le Traité d'alliance perpétuelle franco-suisse. Jusqu'à la révolution, les Suisses vont fournir et former

l'infanterie française. (voir article A-J Czouz-Tornare dans *Suisse Magazine* n° 191). Entre-temps cependant, des Suisses seront appelés au service du pape, dont l'alliance avec le roi de France, elle, ne sera pas perpétuelle.

Jules II « le terrible » et la création de la garde suisse

Jules II, surnommé « le terrible » est l'une des plus fortes personnalités de la Renaissance. Le pape connaît bien les Confédérés : il a été évêque de Lausanne en 1473 ; il a vécu également à la cour du roi de France et accompagné Charles VIII lors de la campagne de Naples, au cours de laquelle il a pu apprécier la valeur militaire des Suisses. Cette valeur militaire est connue depuis longtemps : le grand historien latin Tacite, de nombreux siècles plus tôt, n'avait-il pas



Le pape Jules II, qui attendait impatiemment, accueille le 22 janvier 1506 la garde nouvellement créée. Miniature tirée de la chronique lucernoise de Diebold Schilling (1513) ; Bibliothèque centrale Lucerne

dit : « Les Helvétiques sont un peuple de guerriers, célèbre pour la valeur de ses soldats » ?

Lorsque, devenu pape, Jules II se demande à qui accorder

sa confiance pour sa protection, il se tourne vers les Suisses et fait appeler l'archidiacre de la cathédrale de Sion, Peter von Herzenstein à qui il confie un message. Datée du 21 juin 1505, cette lettre adressée aux cantons confédérés d'alors (500 000 habitants) est empreinte de grand respect. Jules II demande la mise à disposition de 200 fantassins pour protéger le Palais apostolique. Et par là également sa propre personne.

Adressée « Aux chers Fils des Confédérés de Haute-

La vie agitée du premier capitaine de la garde

À la mort de Jules II, le collège des cardinaux promet à la Confédération que son successeur renouvellera leur accord et que les Suisses doivent se tenir prêts.

En effet, l'une des premières décisions du nouveau pape Léon X, un Médicis, est la confirmation de la garde suisse et de son capitaine :

« Ce pape a repris ces pieux gardes à son service et leur a confirmé leur engagement, ce qui a les grandement réjouis ; ils ont célébré cela en tirant allègrement »

Le capitaine Kaspar Von Silenen est tenu en grande estime par Léon X et, lors des guerres suivantes contre les Français, la garde semble avoir été maintenue dans son rôle d'accompagnement et de protection du pape.

Cependant, c'est pour organiser une campagne des armées papales que Kaspar Von Silenen outrepasse ses attributions et rentre en Suisse où il recrute trois cents soldats de manière illégale.

D'autres mercenaires s'engagent et Silenen arrive ainsi avec 1 800 hommes environ près de Rimini où il doit attendre le gros de l'armée du pape.

Mais la troupe, cantonnée dans un quartier peu fortifié, subit l'attaque surprise des huit mille soldats ennemis d'Urbino.

Plusieurs centaines de Suisses, dont le commandant de la garde, perdent la vie dans cette attaque surprise.

Le pape offre une cérémonie solennelle en l'honneur du capitaine, mais, en Suisse, on lui reproche son insubordination dans l'affaire du recrutement interdit et les Schwytzois, le considérant comme un « agitateur », l'ont même condamné à mort (cf. livre du jubilé).



Kaspar von Silenen, premier commandant de la garde de 1506 à 1517.

La garde suisse du Vatican s'assombrit

En attendant un pape de couleur, le très conservateur corps d'armée créé en 1506 par le pape Jules II a recruté un garde suisse de couleur.

Adopté par un couple helvète à 4 ans, Dhani Bachmann a quitté l'Inde pour le coquet village suisse de Hildisrieden. Dhani n'en reste pas moins suisse à 100 %.

C'est en côtoyant dans son village les gardes suisses à la retraite que Dhani a eu envie de s'engager.

Le Saint-Père et ses gardes



Comme ses prédécesseurs, Benoît XVI a déjà montré à plusieurs reprises son attachement à sa garde.

Alémanie », la lettre est en effet un hommage aux talents militaires des Suisses d'alors : « Nous sommes certains, écrit notamment Jules II que votre fidélité et votre science des armes répondront à nos besoins ». Avant d'ajouter : « Ce sera pour le grand bénéfice de la gloire de votre Nation que vos soldats seront préférés aux autres pour la garde de notre Palais apostolique ».

Le pape demande un effectif de deux cents hommes. La Diète promet une réponse rapide, mais tergiverse et répugne à autoriser des engagements pouvant conduire à des luttes fratricides. Cependant, les cantons vont dénoncer la « lettre de pension » leur interdisant d'accepter des pensions et autres espèces sonnantes et trébuchantes sans l'accord des autorités. Dès lors, l'envoyé du pape lève lui-même des troupes, mais ne peut engager que cent cinquante hommes, en raison probablement de la concurrence avec le service français plus attrayant.

La marche des premiers gardes vers Rome

Le recrutement achevé, le capitaine et les gardes prennent le chemin de Rome à la

fin de 1505. La majorité des mercenaires est originaire de Zurich et de Lucerne, et a probablement franchi le Gothard. Les gardes se dirigent d'abord vers Milan, où Peter von Herstenstein retire 500 ducats auprès des banquiers Fugger, poursuivent leur chemin vers Pavie avant d'emprunter l'itinéraire des pèlerins du Moyen Âge, la via Francigena.

Au terme de leur voyage, le 22 janvier 1506, c'est l'arrivée

à Rome devant le pape qui les attendait impatiemment et l'entrée en service des premiers gardes. Ce 22 janvier 1506 est considéré dès lors comme la date officielle de la constitution de la garde suisse pontificale ; mais la date du 6 mai demeure une date de commémoration et reste aujourd'hui celle de l'assermentation des nouveaux gardes en raison des événements tragiques qui y sont associés (voir ci-dessous).

Le serment des Gardes

« Je jure de servir avec fidélité, loyauté et honneur le Souverain Pontife... et ses légitimes successeurs, ainsi que de me consacrer à eux de toutes mes forces, offrant, si cela est nécessaire, ma vie pour leur défense. J'assume également ces engagements à l'égard du Sacré Collège des cardinaux pour toute la durée du siège vacant. Je promets en outre au capitaine commandant et aux autres supérieurs respect, fidélité et obéissance. Je le jure. Que Dieu et nos saints patrons m'assistent. »

En prononçant ces paroles, les hallebardiers de la garde sont conscients que leur serment pourrait leur coûter la vie.

Depuis le sac de Rome, la garde suisse n'a certes plus connu d'événement aussi tragique, mais l'attentat contre le pape Jean-Paul II en 1981 montre qu'une éventualité grave n'est jamais à exclure.

N'est pas garde suisse qui veut. Entre autres conditions, il s'agit d'être citoyen suisse, de confession catholique romaine, avoir une réputation irréprochable, être âgé de 19 à 30 ans, mesurer plus de 1,74 m, être célibataire. L'engagement minimal est de 2 ans. Et un hallebardier de la garde sur 5 renouvelle ce contrat ! Au cours de ces 30 dernières années, la garde a même suscité une quinzaine de vocations sacerdotales.

Depuis 2001, les gardes peuvent suivre une formation sanctionnée par un diplôme d'expert en sécurité. Les intéressés peuvent également étudier le droit ou la technique.

Ils sont actuellement 110 à respecter la devise : « Acriter et fideliter - courage et fidélité ».

Jules II meurt en 1513, mais ses successeurs vont poursuivre les objectifs de puissance pontificale et d'alliances et dès lors la garde va être emportée par la violence de l'histoire : En 1527, la « Sainte Ligue » réunit la France, l'Angleterre, Venise, Florence, Milan et le nouveau pape Clément VII contre l'empereur. Le connétable Charles de Bourbon allié à l'empereur met le siège devant Rome et les gardes vont tenir leur serment de protection du pape au prix de leur vie.

Événements tragiques dans la vie de la garde : le sac de Rome

Le matin du 6 mai 1527, le connétable de Bourbon et ses troupes commencent les assauts, qui deviennent rapidement d'une extrême violence. La garde suisse et quelques troupes romaines luttent désespérément, mais en vain. Le pape put s'enfuir à la dernière minute par le couloir secret entre le Vatican et le château Saint-Ange.

Suite en page 15



Avant de se rendre au Cortile San Damaso, en vue de la cérémonie d'assermentation.

La vie des gardes

Ils sont actuellement 110 jeunes, âgés de 19 à 32 ans, à arborer l'uniforme aux couleurs des Médicis, bleu, jaune et rouge. L'effectif réglementaire compte depuis 1998 cent dix hommes : six officiers, vingt-six sous-officiers et soixante-dix-huit hallebardiers. Actuellement, ce sont les cantons du Valais, de Lucerne et de Saint-Gall qui fournissent le plus de recrues ; quelques-unes proviennent de Suisse romande ou du Tessin.

Les gardes, obligatoirement catholiques romains et âgés de moins de 30 ans lors de leur recrutement, doivent être de nationalité suisse et célibataires, jouir d'une excellente réputation et avoir accompli leur service militaire en Suisse. En 1914, l'uniforme de la garde a retrouvé son aspect originel, celui de la



Dépôt de gerbe lors de la cérémonie du 6 mai en mémoire des camarades tués au combat lors du sac de Rome en 1527.

Renaissance, après des études menées par le colonel Jules Maxime Repond. Lors de la prestation de serment, la semi-cuirasse est de rigueur. La hallebarde de plus de deux mètres, la dague et l'espalon (épée à deux mains) porté par les deux porte-drapeaux, servent dans les occasions solennelles. En cas de nécessité, des armes modernes peuvent être utilisées.

► Suite de la page 9

Seuls les 42 Suisses qui l'accompagnaient purent échapper au massacre, où périrent leurs 147 compagnons. Les lansquenets et les Espagnols se ruèrent sur la ville, et pendant huit jours ils donnèrent libre cours à tous abus, vols, sacrilèges et massacres ; même les tombes des papes furent violées, y compris celle de Jules II, pour voler ce qui était à l'intérieur : les morts furent environ douze mille et le butin d'environ dix millions de ducats. Un mois après le sac de Rome, Clément VII est contraint de dissoudre la garde ; une nouvelle garde n'entrera à nouveau en fonction qu'en 1548.

De 1798 à 1929 : La garde traverse un siècle mouvementé

Pendant les deux cent cinquante ans qui suivent, la garde suisse demeure fidèle à son poste.

Mais en 1798, Bonaparte est victorieux dans les campagnes d'Italie et les Français annoncent la fin de l'autorité temporelle du pape. Le pape

Pie VI donne l'ordre à ses gardes de ne pas combattre et il est contraint de quitter Rome. La garde suisse est donc dissoute et la plupart des gardes regagnent leur pays. Puis un renversement de situation permet l'élection d'un nouveau pape, Pie VII étant décédé entre-temps, et la reconstitution d'une nouvelle garde, moins nombreuse que précédemment.

Cependant, les événements se précipitent à nouveau et, cette fois, Napoléon publie par décret la fin du pouvoir temporel du pape, Pie VII part en exil, et la garde n'est plus représentée que par quelques personnes. Puis, c'est la chute de Napoléon suivie quelques années plus tard par une nouvelle négociation du pape Léon XII avec la Confédération : le pape souligne la valeur des Suisses comme Jules II le fit plus de quatre cents ans auparavant. Une nouvelle garde de cent hommes est créée. En 1870, c'est la fin de l'état pontifical, Pie IX se considère comme prisonnier volontaire au Vatican ; la garde se consacrera désormais à la

L'uniforme

Les gardes disposent en réalité de deux uniformes. Un uniforme usuel, entièrement bleu, pour l'exercice et le service normal, et un autre pour les grandes occasions. Ce second uniforme est à rayures avec des manches et des pantalons bouffants. Il est jaune, rouge et bleu, couleurs traditionnelles de la famille Médicis.

C'est au commandant Jules Repond (1910-1921) qui avait un goût remarquable pour les formes et les couleurs, que l'on doit la forme actuelle de l'uniforme des Suisses. Après de longues études et s'inspirant des fresques de Raphaël, il fit disparaître toute sorte de chapeau, qui fut remplacé par le béret basque actuel, sur lequel se détachent les galons ; il introduisit le collet blanc au lieu des fraises plus ou moins plissées. Il s'occupa également de la cuirasse et la fit modeler selon l'exemple des estampes anciennes. Seul l'uniforme de gala prévoit une grande fraise, des gants blancs et un morion en métal clair, avec un panache blanc de plumes d'autruche pour le commandant et le sergent-major, violet sombre pour les officiers, rouge sur un morion noir pour les hallebardiers et mixte, jaune et noir sur un morion noir pour les tambours. Sur les côtés du morion, aussi bien à droite qu'à gauche, l'on trouve une représentation en relief du chêne des della Rovere. On fait généralement remonter la paternité de cet uniforme à Michel-Ange, mais il semble qu'il ne s'en soit jamais occupé. En revanche, celui qui a eu la plus grande influence dans le développement de cet uniforme est sans doute Raphaël, qui a influencé et diffusé par ses peintures le goût de la Renaissance italienne.



L'uniforme au début du XVI^e siècle

protection du pape et à la sécurité du Vatican. Enfin, en 1929, les accords de Latran définissent les relations entre l'État italien et le Vatican.

Depuis 1870 : La garde suisse seule troupe auprès du pape

Jusqu'à cette date, quatre formations militaires coexistaient au Vatican. Dans un souci de réduction du train de vie pontifical, Paul VI décide le 14 septembre 1970 de dissoudre les formations pontificales, à l'exception de la garde suisse. Les gardes suisses demeurent donc les seuls à assurer la sécurité des papes, qui ne manquent pas de leur adresser leur salut en des occasions solennelles :

Le 6 juin 2004, Jean-Paul II s'est adressé aux Suisses en leur pays : « Les jeunes qui viennent de chez vous jusqu'à Rome pour assurer un tel service auprès du Souverain Pontife sont des garçons qui font honneur à leurs familles et aux paroisses de Suisse ! »

Depuis son élection au mois d'avril 2004, le pape Benoît XVI a montré à diverses reprises, comme ses prédécesseurs, son attachement à la garde et à la Suisse : c'est ainsi par exemple, que, lors de la célébration de la dernière messe de minuit en la basilique Notre-Dame du Valentin à Lausanne, les fidèles ont pu admirer des gardes suisses envoyés par le pape.

MARTINE ROESCH

Voir aussi en page 31.



Garde masculine

Le Vatican a déclaré aux femmes qu'elles n'auraient jamais la chance d'être engagées dans le corps des gardes suisses, la plus ancienne force de mercenaires au monde.

Lors d'une conférence de presse tenue l'an dernier sur les projets de célébration, l'actuel commandant le colonel Elmar Maeder, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de perdre la bataille des sexes.

« Je ne peux pas imaginer que nous ouvrions aux femmes le corps des gardes suisses », a-t-il dit en expliquant que les casernes du Vatican étaient « exiguës » et qu'il ne voulait absolument aucune violation des règles de la discipline. « Les gardes sont jeunes et je ne veux pas qu'il y ait des problèmes. Je ne dis pas que les femmes ne sont pas aptes à servir dans les forces de sécurité, c'est plutôt une question de discipline », a expliqué le colonel.



Le livre du jubilé

Le jubilé des 500 ans a donné lieu à la parution d'un superbe livre de l'historien Robert Walter : *La Garde suisse pontificale – acriter et fideliter – courage et fidélité* paru aux éditions Slatkine, en collaboration avec l'Institut et le Musée des Suisses dans le Monde, qui organisera une exposition à partir du 24 Juin.

Ce livre très documenté, préfacé par un mot de bienvenue du pape, comporte trois parties : la garde et son histoire, la Garde et son environnement (uniformes et drapeaux, églises et quartiers), et la garde au quotidien (recrutement, formation, service).

Voir également le livre écrit par un garde : Christian-Roland Marcel Richard vient de publier un ouvrage sur l'histoire de la garde papale, *La Garde suisse pontificale au cours des siècles*. Il s'agit du premier récit d'un membre en service. L'auteur a voulu, entre autres, analyser les motivations d'entrée dans la garde.

Enfin, *Suisse Magazine* n° 187-188-mars-avril 2005 (p.21) a publié la critique du livre *Garde suisse au Vatican* écrit par un ancien garde, Stéphane Sapin et publié aux éditions Cabedita.

